

## Botanique

### Une espèce végétale décrite par Thore

Gilles GRANEREAU

Le médecin et naturaliste dacquois Jean Thore [1762-1823] a effectué à la fin du 18<sup>e</sup> et au début du 19<sup>e</sup> siècle, de nombreuses prospections botaniques dans le département des Landes. Il a décrit plusieurs espèces, et certaines lui ont été dédiées, comme l'Avoine de Thore, graminée caractéristique des milieux sablonneux riches en matières organiques et minérales.

Nous évoquerons ici le Faux Cresson de Thore [*Caropsis verticillatinundatum* (Thore) Rauschert (1982)]. Dans sa *Chloris des Landes*, Thore le nomme ainsi : *Sium verticillatinundatum* Thore, 1803. Il s'agit d'une petite Apiacée (anciennement Umbellifère), vivace, de 5 à 15 cm de longueur, portant de curieuses feuilles divisées en fines lanières [ou pennatiséquées : se dit de feuilles dont les lobes sont pennés (folioles disposées autour de l'axe, à la façon des barbes d'une plume), et dont les échancrures atteignent la nervure médiane de la feuille]. Les folioles sont verticillées autour d'un long pétiole pouvant s'allonger très sensiblement lors de phases d'immersion estivale. Les fleurs sont minuscules, blanchâtres, à calice et étamines purpurins, en ombelles (ou plus exactement en ombelles d'ombellules...). La feuille peut faire penser à celle de l'Achillée millefeuilles (*Achillea millefolium* L., 1753), et on peut confondre le Faux Cresson avec le Carvi verticillé, *Carum verticillatum* (L.) Koch. (1824), qui se développe dans les mêmes milieux.

Le Faux Cresson de Thore est une espèce rare, protégée (arrêté du 20 janvier 1982, relatif aux espèces végétales protégées sur le territoire national) ; c'est une Atlantique européenne de l'Ouest du Portugal, et du Sud-Ouest de la France. Elle est connue en France dans le Morbihan, la Loire-Atlantique et l'Indre. Elle est relativement bien représentée dans les Landes et en Gironde, et quelques stations ont été notées par le passé en Lot-et-Garonne et dans les Pyrénées-Atlantiques. Toutefois, elle semble disparue de certaines localités.

C'est une plante amphibie qui se développe sur des sols tourbeux, ou sur des sables couverts d'une couche organique plus ou moins épaisse ; elle demande à être inondée en hiver, et se développe au moment de l'assec [période d'étiage des zones humides], si toutefois l'humidité du sol reste suffisante. Toutefois, elle peut s'adapter à une croissance en immersion.

Dans le *Livre rouge de la flore menacée en France*, elle est classée « vulnérable » pour la France, et « rare » pour le monde, selon les cotations de l'Union internationale de Conservation de la Nature (UICN). Du point de vue patrimonial, elle entre dans la catégorie « B1 » (subendémique rare et/ou menacée dans les deux pays concernés : la France et le Portugal).

Cette espèce doit sa rareté à la fragilité des milieux qui l'abritent, à savoir les zones humides, dont on sait qu'elles ont considérablement régressé au cours des décennies précédentes. Le drainage, l'agriculture, la sylviculture, l'urbanisation sont les causes habituellement citées de destruction ou de réduction de ces habitats naturels ; mais on peut également signaler que l'abandon de pratiques qui étaient autrefois favorables au maintien de ces milieux, comme le pâturage, entraînent leur fermeture progressive, et le développement d'espèces « sociales » qui entrent en concurrence avec le discret Faux Cresson de Thore.

Nous avons localisé sur le Camp du Poteau (territoires communaux de Lencouacq, Luxey et Callen pour les Landes, Captieux et Lucmau pour la Gironde) un grand nombre de stations de Faux Cresson (Fig. 1-4), et mis en place des actions de suivi depuis 2007 : chaque station est localisée au GPS, décrite puis sera visitée au moins une fois tous les deux ans. L'opération est menée avec le concours du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA). Des stations sont présentes sur les lagunes naturelles, qui sont par ailleurs souvent en fort bon état de conservation ; mais à notre grand surprise, nous avons trouvé des stations importantes (voire majeures) dans des zones « anthropisées », soit par les Américains (1951-1967, au moment de la présence de la base militaire de l'OTAN), soit par les militaires français depuis : d'une façon générale, les besoins de sables pour l'entretien du site (cibles, isolation de bunkers par les Américains...) permettent ou ont permis la création de bassins, qui, après abandon de l'exploitation, vont voir le retour d'une dynamique végétale naturelle, en particulier à partir de leurs berges. Et justement, le Faux Cresson est une espèce qui apprécie les milieux ouverts, les pelouses basses, et parvient parfois à constituer au sein de cette dynamique « de cicatrisation » des peuplements importants : nous avons inventorié en 2008 un peuplement de plus de 500 000 pieds, en bordure d'un bassin situé à deux pas de la pierre de Peyrehite (commune de Lencouacq) ; un autre peuplement de quelques milliers de pieds en bordure de la lagune de Bourdette (commune de Luxey), qui avait été recreusée pour l'entretien d'une cible voisine... Nous pourrions ainsi multiplier les exemples ! En conclusion, nous considérons que les importants peuplements du camp du Poteau constituent un conservatoire pour cette espèce, en ce sens que les militaires sont eux-mêmes attachés à leur conservation, et qu'une logique de suivi (et de conservation) est mise en place avec le CBNSA. Il est vrai que les terrains militaires sont souvent de hauts lieux de conservation des espèces végétales et/ou animales, et qu'aujourd'hui des programmes européens, comme le réseau Natura 2000, permettent des dialogues fructueux entre les naturalistes et les militaires, qui ont conduit, dans le cas présent, à l'identification puis à la conservation de peuplements majeurs de Faux Cresson de Thore. Le Docteur éponyme aurait certainement apprécié les soins attentifs apportés à « sa » plante !

#### Références

- THORE J., 1803, *Essai d'une Chloris du Département des Landes*, Dax, Éd. Seize, 516 p.
- MUSEUM NATIONAL d'HISTOIRE NATURELLE, 1995, *Livre rouge de la flore menacée de France, Tome 1, espèces prioritaires*, Éd. Nathan, 486 p. + annexes.

**Note** - Les clichés sont de G. Granereau, ONF (Office National des Forêts).





*Fig. 1 - Vue de la forme particulière de la petite feuille du Faux Cresson de Thore.*



*Fig. 2 - Le Faux Cresson de Thore en fleur. Chaque fleur a un diamètre d'1 mm environ ; la floraison peut débuter en juillet, mais elle est parfois beaucoup plus tardive, la plante préférant attendre l'assec.*



*Fig. 3 - Vue d'une station du Faux Cresson de Thore en fleur. Cette espèce peut s'avérer difficile à observer (en dehors de la période de floraison), de par sa taille, son port et sa couleur, qui le confondent avec les espèces environnantes.*



*Fig. 4 - Vue du bassin (bassin B16) où a été décrit le plus important peuplement connu du Camp du Poteau (commune de Lencouacq).*